

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 20 (1882)
Heft: 1

Artikel: La poste au nouvel-an
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-186855>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

s'abstenir de ces tristesses à la fin de chaque période du temps, de chaque semaine, de chaque jour même.

« Hélas ! soupirerions-nous, encore 24 heures qui viennent d'entrer dans le sombre néant ! encore un jour de plus sur la tête !.... »

Pourquoi s'attrister par de telles réflexions et chercher un dérivatif dans les festins et les réjouissances matérielles du nouvel-an ?... Est-ce peut-être pour oublier un instant que la vieillesse s'avance, que les cheveux grisonnent, que les rides s'accentuent ? Ce serait là une réelle inconséquence pour tout homme qui a quelques convictions religieuses, puisque toutes ces choses ne font que nous rapprocher chaque jour d'une vie meilleure.

Cela dit, ajoutons pour ceux auxquels de tels arguments ne suffisent pas, qu'il est encore un moyen d'éviter toutes ces émotions : c'est de passer le nouvel-an sans secousse, calmement, sans plus s'en préoccuper que d'un autre jour. Puis de prendre autant que possible la vie par le bon côté. On ne saurait croire ce que peut avoir d'influence sur la santé la gaieté d'humeur, et comme un caractère qui se maintient jeune dissimule d'une manière bienfaisante la marche et le travail du temps.

Combien de personnes qui sont vieilles avant l'âge et semblent déjà radoter à 35 ans ! C'est bien leur faute ; pourquoi veulent-elles absolument broyer du noir ?... Rien n'est plus malsain, rien n'est plus contraire aux fonctions vitales. Aussi, sans vouloir altérer en quoi que ce soit la parole biblique, nous dirons à nos lecteurs : « Riez avec ceux qui rient et ne pleurez pas avec ceux qui pleurent. »

En résumé, nous estimons que si nous devons nous préoccuper du temps et de la rapidité avec laquelle il s'écoule, c'est surtout au point de vue de son emploi, afin que nous n'ayons pas à nous écrier un jour avec le poète :

Ah ! si du moins dans nos années
Les jours perdus ne comptaient pas !

L. M.

La poste au nouvel-an.

Il y a eu un tel mouvement à la poste de Lausanne pendant les derniers jours de décembre, que nous avons été curieux de prendre à ce sujet quelques renseignements. Un des employés de l'administration a eu l'obligeance de nous communiquer les chiffres suivants, qui peuvent donner une idée du travail immense qui s'accumule dans ses bureaux à cette époque de l'année.

Ces chiffres ne concernent que la *journée du 30 décembre* :

Poste au messageries.

Colis, groupes, etc., consignés au guichet et expédiés de Lausanne	2101
Arrivés d'autres localités	4844

Sur ce dernier chiffre, 2203 ont été distribués par les facteurs et 2641 réexpédiés dans diverses localités.

Poste aux lettres.

Journaux expédiés par abonnement	32,800
Lettres chargées, consignées aux guichets	240
Lettres ordinaires trouvées dans les différentes boîtes	13,000
Lettres officielles	2,000
Imprimés affranchis par timbre-poste, y compris les cartes de faire-part,	18,000
Ensemble	66,040

On peut supposer, sauf une certaine différence pour les journaux, qu'il en est arrivé un nombre égal, distribué soit par les facteurs, soit par le bureau de distribution, ce qui donnerait un total de 50 à 60 mille lettres, imprimés, etc., pour la poste aux lettres.

Poste aux mandats.

Somme versée à destinat. de la Suisse	fr. 22,386 13
» » » de l'étranger	2,008 17
» » » provenant de la Suisse, distribuée par les facteurs	25,932 17
» » » provenant de l'étranger, distribuée par les facteurs	1,664 22

Ce qui nous donne un mouvement de fr. 51,990 69

Nous ne pouvons indiquer ici le total des valeurs, groupes et lettres de valeurs, qui exigerait un travail de dépouillement trop considérable.

Châota !

Ou coo qu'avâi couennâ tandi mé dè dix ans, avâi fini pè férè babelhi lo menistrè et pè férè lo grand chô. Parait que l'avâi étâ tot dzeintrölliet tant qu'ie que lo bet d'accordâiron fe fé; mâ ein après, sein étrè crouïo, l'avâi portant on bocon tsandzi, et ne traitâvè rein mé sa gaupa dè bijou, colette, bien aimée, tendre tieu, petit chou, bichette, et tant d'autrèz cartouchès d'amou que sè diont lè z'amoeirâo ; enfin quiet ! parait que cein lâi avâi passâ du que l'avâi vu sa fenna en béguna et ein gredon, et n'étai pequa atant fou. Sa dzouvena fenna étai on pou ébayâ dè cé tsandzémeint, kâ quand l'est qu'on a oïu tandi dix ans on galé refredon et que tot d'on coup on lâi met dâi z'autrèz notès que sont pas asse ballès, cein ne fâ perein atant pliési. Assebin on dzo que cllia pernetta dévezâvè dè cein à sa mère et lâi fasâi ses plieintès, sa mère lâi fâ :

— Eh ! ma pourra bouéba, crâi-tou que lè z'homo séyont bin mé galants on iadzo que sont mariâ ?... ào ouâi ! t'é bin simplietta se te lo crâi. Accuta pî cein que mé arrevâ avoué ton père quand ne no sein mariâ : Onna demeindze (cosse sè passâvè devant la noce) que n'etiâ venus avoué mon père et ma mère férè vesita ice, tsi ton père grand, ne sein z'u no promenâ, la vêprâo, pè la campagne, po mè montrâ lè tsamps et vairè se lè bliâ aviont bin lévâ et se lè z'esparrètèt étiont dè balla veniâ, et po passâ ao drâi, de 'na fin à ne n'autra, faillai travaissâ on rio à 'na pliace iô n'iavâi min dè lan. Quand n'arrevira quie, ton père mè pre à c'âcou et mè passâ, po ne pas que mè gâléyo.